

COMMUNIQUE DE PRESSE 19 septembre 2017

La méthode de contraception ESSURE supprimée par Bayer pour « raison commerciale », sans alternative: une nouvelle atteinte au choix des femmes !

Le laboratoire Bayer vient de l'arrêter pour « raison commerciale ». Le droit des femmes à maîtriser leur fécondité, grâce à la contraception qui leur convient le mieux, pèse-t-il si peu devant des intérêts commerciaux? Quelles sont les raisons qui justifient vraiment l'abandon pur et simple de cette méthode sans autre alternative pour les femmes ?

La contraception définitive est encore très difficile à obtenir en France, malgré la loi en vigueur. Trois méthodes étaient disponibles en France jusque-là : la vasectomie pour les hommes, pour les femmes, « Essure », implant posé par les voies naturelles de façon non chirurgicale et en ambulatoire, et la ligature des trompes par méthode chirurgicale (pose de clips par cœlioscopie).

Aujourd'hui, seule la méthode chirurgicale sera encore accessible aux femmes, malgré [l'avis du comité d'expert.es de l'ANSM publié en avril 2017](#) , concluant que la balance bénéfice/risque de cet implant n'était pas remise en cause.

Il est d'abord important de rassurer les femmes porteuses aujourd'hui d'un implant Essure: en l'absence de signes manifestes d'intolérance ([voir ICI les recommandations](#)), elles n'ont aucune raison de demander l'explantation de leur implant.

Dans un contexte où décider d'une contraception définitive rencontre encore une forte résistance sociale en France, et où au milieu des messages alarmants sur d'autres méthodes de contraception, certain.e.s prônent le retour à un « ordre naturel », notre inquiétude est grande. Les progrès techniques et scientifiques doivent servir l'amélioration continue des méthodes et moyens de contraception, sans entrave au choix des femmes, et non l'inverse.

Ce qu'a permis la contraception est un acquis irremplaçable pour les femmes comme pour les hommes : dissocier sexualité et procréation, et pouvoir choisir d'avoir un enfant si on le veut, quand on le veut.

Nous n'accepterons aucune remise en cause du droit des femmes à disposer de leur corps, condition essentielle de l'émancipation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Nous exigeons que les informations sur l'ensemble des méthodes contraceptives soient indépendantes d'intérêts économiques, de scoops médiatiques, de pseudo-scandales sanitaires qui font régner un climat de



peur. Nous exigeons que des mesures soient prises pour renforcer l'information, la recherche et l'offre actuelle afin d'augmenter les possibilités de choix pour toutes et tous.

Pour les 3 associations :

ANCIC

Laurence Danjou, Coprésidente

Laurence Esterle, Coprésidente

Emmanuelle Lhomme, Coprésidente

CADAC

Nora Tenenbaum Présidente

Planning Familial

Véronique Sehier, Coprésidente

Caroline Rebhi, Coprésidente

Contacts :

ANCIC (Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception) :

- Laurence Esterle, Co-présidente # 06 62 85 44 49

Le Planning Familial:

- Véronique Séhier, Coprésidente : veronique.sehier@planning-familial.org # 06 86 65 25 19

- Danielle Gaudry : gaudry.danielle-simone@orange.fr # 06 60 95 50 77